Saint-Jacques-le-Mineur

Le Jacqueminois

Volume 11, numéro 6, Mai 2019

Des nouvelles du Conseil

Dossiers de la séance du conseil du 14 mai 2019 :

- Démarche entreprise avec le Ministère des transports du Québec (MTQ) pour identifier un passage piétonnier sur le boulevard Édouard VII, entre les rues Longtin et St-Marc;
- Prochain conseil le 11 juin 2019, 19 h, au Centre communautaire, 119 rue Renaud.

Vous êtes les bienvenus.

Invitation au PIQUE-NIQUE AU FIL DE L'EAU

Où : Camping du lac Mineur
397 A, chemin du Ruisseau, Saint-Jacques-le-Mineur (accès gratuit pour l'occasion)
Quand : samedi 8 juin entre 11 h et 14 h

Au rendez-vous :

- Cantine disponible sur place ($)
- Vélo smoothie
- Sensibilisation sur nos cours d'eau
- Diverses activités pour la famille
- Une petite surprise extra pour les participants
- Ambiance et activités pour toute la famille

Pour plus d'informations : 450 347-5446, poste 403
Les animaux et contenants en vitre sont interdits sur le site.
Vous pouvez également apporter votre lunch pour le pique-nique.

Retour de la Caravane des cultures

Vente de fruits et légumes locaux, prix abordables et tout près de la maison!
La caravane des cultures sera présente au Chalet des loisirs entre 16 h 30 et 19 h 30.
Tous les lundis entre le 27 mai et 23 septembre (Relâche le 24 juin)

écoles de SOCCER schools PRÉSENTÉES PAR NUTRI LAIT

EN COLLABORATION AVEC F.C. MINEUR

UNE JOURNÉE AVEC L'IMPACT DE MONTRÉAL PRÈS DE CHEZ TOI!

SAINT-JACQUES-LE-MINEUR

SAMEDI 15 JUIN 2019

Chalet des loisirs (263, boulevard Edouard VII)

HORAIRES : 9H-10H30 (2009-2012) I 11H-12H30 (2005-2008) I 13H-14H30 (2003-2004)

FILLES ET GARÇONS : 2003 – 2012 I U6 – U16

TARIF : 60 $ taxes incluses

DÉTAILS ET INSCRIPTION :
NANCY BERGERON : 514 704-0728 / nancy1985@live.ca

Inclus: 1h30 d'entraînement professionnel + 1 ballon officiel des EDS + 1 repas inclus

Départ à la retraite de Monsieur Claude Dulude

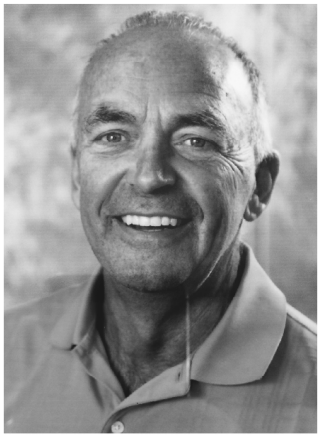

Les membres du conseil municipal et ses collègues de travail souhaitent remercier Monsieur Claude Dulude pour la qualité de son travail et son dévouement au cours des nombreuses années passées au sein du service des travaux publics de la municipalité.

Nous lui souhaitons de profiter pleinement d'une retraite bien méritée!

SERVICE MUNICIPAL :

Dépôt de matériaux de construction

Où: 82, rue Principale, Saint-Jacques-le-Mineur

HORAIRE	
Le 2e samedi du mois	25 mai, 8 juin, 13 juillet, 10 août, 14 septembre et 12 octobre entre 9 h et 12 h
Le mercredi (sur rendez-vous seulement)	29 mai au 30 octobre entre 13 h et 16 h

INFORMATIONS ET RV

Communiquez avec votre municipalité au 450-347-5446, poste 403 ou par courriel info@sjlm.ca

POURQUOI : Le dépôt de matériaux de construction est un site mis à la disposition des citoyens de Saint-Jacques-le-Mineur pour favoriser la gestion des résidus du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition, de façon à ce que ces matériaux ne soient pas acheminés dans les sites d'enfouissement.

Pour vendre ou échanger des matériaux de construction ou des produits récupérés : http://www.voirvert.ca/outils/carrefour3rv

CONSIGNES D'UTILISATION

- **Pièce d'identité:** le service s'adresse uniquement aux résidents de la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur. Le résident doit présenter au préposé une pièce d'identité valide avec photo ainsi qu'une preuve de résidence. L'enregistrement de la visite sera effectué à l'adresse de la preuve de résidence.

Pièces d'identité acceptées	Preuves de résidence acceptées
Permis de conduire, carte d'assurance maladie, passeport canadien, carte de citoyenneté canadienne	Permis de conduire, relevé de taxe municipale de l'année en cours, bail pour l'année en cours (2019)

- **Véhicules acceptés:** seuls les véhicules de promenade tels que voiture, un véhicule utilitaire sport ou une camionnette incluant une remorque standard (maximum 1 essieu) sont acceptés;
- Deux (2) visites gratuites sont offertes par bâtiment résidentiel en 2019, chaque visite sera comptabilisée par le préposé selon le tableau suivant:

Volume	Matériaux	Équivalent à
Moins de 64 pieds³ (moins de 1.8m³)	matériaux autres que bardeaux d'asphalte	1 visite
	de bardeaux d'asphalte	2 visites
64 à 130 pieds³ (1.8m³ à 3.7m³)	matériaux autres que bardeaux d'asphalte	2 visites
	de bardeaux d'asphalte	4 visites (coût extra = 120$)
Plus de 130 pieds³		Interdit

Toute visite supplémentaire (dès la troisième visite), aura une charge de 60$/visite.

Il n'y a pas de demi-prix, une remorque de matériaux autres que du bardeaux d'asphalte de 80 pi³ devra débourser 120$ ou l'équivalent en nombre de visite avant de décharger.

- Le montant sera payable sur place en argent comptant seulement, un reçu sera émis par le préposé;
- Le citoyen est responsable de déposer lui-même les matériaux secs dans les conteneurs et de suivre les instructions du préposé.

ACCEPTÉS

-bois de construction
-bardeaux d'asphalte
-céramique
-filage
-gypse
-isolant
-masonite
-panneau aggloméré ou de particules
-papier de toiture
-souche
-vitres
-porte, fenêtre, cadrage
-meubles en bois

REFUSÉS

-ordures ménagères
-toile, divan, matelas, coussin (utiliser la collecte des ordures ménagères)
-électroménagers
-bonbonnes de gaz comprimé
-munitions et armes (communiquer avec la SQ)
-bois enduit de créosote ou goudronné (traverse de chemin de fer)
-produits explosifs
-gravier, pierre, terre
-pneus (consulter votre garagiste)
-asphalte, ciment, blocs de ciment (accepté dans les carrières avec frais)

Chronique de la Caserne 33

PRÉVENTION RÉSIDENTIELLE

Cette année, les pompiers du Service de sécurité incendie de Saint-Jacques-le-Mineur effectueront des visites de prévention résidentielle de mai à octobre, dans les secteurs suivants :

Totalité des lots du 397, chemin du Ruisseau
Totalité des lots du 750, rang du Coteau
Quelques adresses restantes sur la rue Principale

En cas d'absence, votre domicile fera l'objet d'une visite supplémentaire. Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter au 450 347-5446, poste 350.

Vos pompiers ainsi que le ministère de la Sécurité publique rappellent que…

Au Québec, il y a en moyenne 18 500 incendies annuellement? C'est donc plus d'un incendie à toutes les 30 minutes.
Un incendie de bâtiment résidentiel sur trois débute dans la cuisine.
La majorité des décès dans les incendies surviennent la nuit pendant qu'on dort.
La majorité des décès dans les incendies sont causés par la fumée et non par le feu.
Le seul moyen d'être averti à temps est un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps.

Vous désirez installer une piscine et/ou un spa cet été?

N'oubliez pas que vous avez l'obligation d'avoir en main votre permis de construction permettant l'installation de votre nouvelle piscine et spa (règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles). Contactez le service de l'urbanisme pour plus de détails. 450-347-5446, poste 203

COLLECTE DE BRANCHES LE 10 JUIN

- Les branches doivent être déposées en bordure de la rue, le bout coupé du côté de la chaussée, au plus tard à 7 h la journée de la collecte;
- Le service passera une seule fois par collecte dans votre rue:
- Les branches pêle-mêle ne seront pas ramassées;
- Le diamètre des branches ne doit pas excéder 5 pouces (12.7cm);
- Les branches doivent être coupées en longueur de 5 pieds (1.5m) maximum;
- Les vignes doivent être coupées en longueur de 4 pieds (1.2m) et attachées en paquet de ½ pied (15cm) de diamètre maximum;
- Les petites branches de moins de 3 pieds (0.9 m) de longueur doivent être attachées en paquet de ½ pied (15cm) de diamètre maximum;
- Pour les citoyens qui auront à disposer d'une grande quantité de branches, un maximum de 15 minutes sera alloué pour le déchiquetage par adresse;
- Les souches, les grosses branches et les troncs ne sont pas acceptés;
- Les branches épineuses pouvant causer des blessures pendant le déchiquetage doivent être mises dans un tas à part en bordure de la rue et respecter les mêmes consignes que les branches non épineuses.

Trois dates à retenir en 2019 :
10 juin, 12 août, 28 octobre

Extrait du journal Coup d'œil du 24 avril 2019

Soirée de reconnaissance pour des pompiers méritants, 17 avril 2019

Cette initiative est celle du directeur intérimaire du service de sécurité incendie (SSI) de Saint-Jacques-le-Mineur, Steven Lemieux. Le maître de cérémonie, le lieutenant Denis Perrier, a souligné d'entrée de jeu qu'il s'agissait d'une première dans cette municipalité.

«Depuis que je suis ici, je n'ai jamais vu un événement comme ça, mais c'est important de le faire, dit-il. C'est incroyable tout le travail qu'il y a derrière chaque opération des pompiers.»

La députée fédérale de Châteauguay-Lacolle, Brenda Shanahan, a elle aussi tenu à souligner le travail accompli par les pompiers. «On ne réalise pas à quel point on est en sécurité dans notre région et c'est grâce aux pompiers et aux premiers répondants qui sont disponibles 24 heures par jour, 7 jours par semaine», dit-elle.

Années de service

M. Perrier a remis une décoration à deux pompiers qui travaillent au sein du SSI depuis 20 et 30 ans. Cette reconnaissance est donnée par le gouverneur général du Canada. Gilles Alexandre a reçu la Médaille des pompiers pour services distingués, soulignant 20 ans de conduite exemplaire au service de la sécurité publique du Canada. De son côté, Robert Primeau a une barrette à sa Médaille des pompiers pour services distingués, pour honorer ses 30 années de service.

«C'est incroyable! C'est une énorme reconnaissance. On parle de décorations fédérales. Ça souligne leurs bons et loyaux services. Ils devaient avoir fait un minimum de dix années dans des opérations à risques», lance M. Perrier.

Survie

Lors de cette cérémonie, Robert Primeau et Alexandre Pratte ont aussi reçu l'épinglette Cœur de la survie, remise par le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, pour avoir réanimé un citoyen qui a fait un arrêt cardiaque.

Grades et formation

Cette soirée a aussi été l'occasion de remettre des certificats aux pompiers qui ont complété une formation, et d'autres qui sont montés en grade.

C'est le cas de Denis Perrier, qui obtient le grade de lieutenant, tandis que Jean-François Olivier et Charles-Antoine Rouleau obtiennent le grade de pompiers éligibles au poste de lieutenant. Ils sont appelés à occuper le poste lieutenant lorsque ce dernier est absent.

Jacob Bernier et Ludovic Lestage-Primeau ont reçu le certificat d'officier non urbain.

Jean-Sébastien Robert, Charles-Antoine Rouleau et Nicolas Martin ont obtenu un certificat pour la réussite de leur formation sur les matières dangereuses.

Enfin, Jean-Philippe Deneault a réussi avec succès les formations Pompier 1, Opérateur d'autopompe, Matières dangereuses et Désincarcération.

Haches

Le clou de la soirée a été le dévoilement, par M. Perrier, d'un grand boîtier contenant deux haches chromées. Ces haches pourront servir à représenter le SSI de Saint-Jacques-le-Mineur lors d'une éventuelle cérémonie entourant le décès d'un pompier.

«Elles pourront servir à faire une garde au corps, où un pompier se tient debout de chaque côté du cercueil, tout au long de la cérémonie, avec cette hache en main», précise M. Lemieux.

Cette idée est venue d'un citoyen de Saint-Jacques-le-Mineur, Jean-Paul Bertrand, un vétéran de la Deuxième Guerre mondiale, il y a quelques années.

«Il avait 92 ans, indique M. Perrier. Il est décédé il y a deux ans environ. Il a donné 500 $ pour ça. C'est unique au Québec. Même à Montréal, ils n'en ont pas.»

Par Marc-André Couillard

JOURNÉE VERTE

Où: Place Dr Bénonie-Guérin (119, rue Renaud)
Quand : samedi le 25 mai entre 10 h et 15 h
Au rendez-vous :

- **Arbres à donner** (maximum de 3 arbres par adresse)
- **Vente de garage**
- **Vente de livres usagés par la bibliothèque**
- **Paillis du déchiquetage de branches à donner**
  (apportez votre matériel pour le transporter)
- **Échange de plantes vivaces**
- **Sensibilisation et réponses à vos questions par les pompiers**

Le Comité environnement et développement durable Pousse-Vert sera présent pour échanger et discuter sur les activités et les projets à venir pour la municipalité.
Vos suggestions écrites seront les bienvenues pour nous aider à améliorer l'embellissement du village. VENEZ NOUS RENCONTRER le 25 mai lors de la Journée Verte!
Le comité Pousse-Vert!

LE SALON ARTS MINEUR

EXPOSITION 2019

au Centre communautaire, 119 rue Renaud

Vernissage
le 24 mai – de 19h à 21h

Exposition
25 mai de 9h à 16h
26 mai de 10h à 16h

le grand DÉFI PIERRE LAVOIE

Passage du 1000km du Grand Défi Pierre Lavoie à Saint-Jacques-le-Mineur

Prenez note que le passage des vélos du Grand Défi Pierre Lavoie s'effectuera sur la route 217, la rue Principale, la place de l'Église, la rue Renaud, la rue du Moulin puis à nouveau sur la route 217, le samedi 16 juin prochain.
Un arrêt d'hydratation (ravit'eau) est également prévu à l'école Saint-Jacques vers 10 h 20.